



COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 1er juillet 2019 à 18h30
Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL

Présents : Florian CONSTANTIN, Thierry CONSTANTIN, Rémi HOSY, Françoise KLEIN-DEGAUGUE, Pierre KRUTTEN, Julien MALTRY, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Gaëtan PETER, Christophe PORTE, Arnaud RONDU, Jérôme SANCHIS, Richard VIBERT

Excusés : Patrick BAYARD, Anneline GREVIN,

Non Excusés : Erwan LECLEACH, Richard MELIN

Assiste : Stéphane LAMIRAND

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents. Elle présente l'ordre du jour et propose le Responsable Associatif Stéphane LAMIRAND comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE fait part :

- De ses sincères félicitations à Christophe PORTE qui a obtenu la médaille de Bronze « Jeunesse et Sport », qui lui a été remise lors des Trophées des Sports de la ville de Maizières-lès-Metz.
- De l'organisation du Colloque de Zone, les 22 et 23 juin dernier à Dijon. Le CD57 était représenté par Christophe PORTE et Thierry CONSTANTIN, qui reviennent sur les échanges du week-end qui étaient très intéressants et ont permis d'échanger avec des dirigeants et techniciens d'autres départements. 4 ateliers ont permis à chacun de s'exprimer sur les thématiques suivantes :
 - L'offre sportive : Avec notamment un essoufflement général du Critérium Fédéral, un souhait d'uniformiser les règles sur les différents échelons, avec de donner plus de visibilité à nos compétitions ou bien encore au rayon « bonnes pratiques », la mise en place d'un tableau promotionnel lors des championnats individuels en Franche-Comté.
 - Les responsabilités des différents échelons (FFTT, Ligue et Comité), avec un besoin de mieux répartir les missions de chacun, afin notamment d'éviter que deux structures fassent la même chose.
 - Le développement vers les nouveaux publics, avec là encore un échange de bonnes pratiques, qui a permis de constater que ce qui marchait sur certains territoires ne fonctionnait pas sur d'autres. A également été évoqué l'implication des bénévoles, qui reste parfois trop inconstante.

Plusieurs points peuvent être transposés au niveau du CD57, avec notamment la mise en place du tableau promotionnel en Championnat individuel, qui sera peut-être à tester la saison prochaine. Christophe PORTE évoque aussi le choix du jour des rencontres pour le championnat par équipes, avec la mise en place de « dates au plus tard » dans certains départements, qui laissent beaucoup plus de liberté aux clubs pour s'organiser. Cela reste toutefois difficile à mettre en place en Moselle, avec un nombre d'équipes beaucoup trop important.

Il faudra également réfléchir à la stratégie pour inciter à la création de clubs dans les zones désertes, même si cela est moins fort en Moselle que dans d'autres Comités.

Point 2 : Point statistique

Richard VIBERT, le Secrétaire Général, et Stéphane LAMIRAND commentent les statistiques licences au 30 juin. Il apparaît qu'après un début de saison qui pouvait laisser penser à une nouvelle chute de licences, la situation s'est nettement améliorée et le CD57TT termine avec une baisse de 68 licences traditionnelles et de 25 licences promotionnelles, soit une baisse globale de seulement 3%, ce qui reste acceptable.

Point 3 : Point financier

En l'absence de la Trésorière Générale Anneline GREVIN, Françoise NOMINE donne l'état des comptes du Comité Départemental à ce jour et confirme une gestion saine et matrisée de notre budget.

Un bilan sera fait par Anneline GREVIN dans le courant de l'été et communiqué, comme d'habitude, lors de l'Assemblée Générale.

Point 4 : Point sur les Compétitions

Françoise NOMINE revient sur les différentes compétitions qui ont eu lieu lors de la deuxième phase.

- Critérium Fédéral : Les 3èmes et 4èmes tours se sont déroulés de manière très correcte. Rien de particulier à signaler
- Championnats de Moselle individuels à Maizières : Une superbe organisation, avec également la remise des Trophées des Dirigeants le dimanche. Rémi HOSY souligne cependant que pour le tableau poussine, il faudrait veiller à ce que, quand celles-ci sont placés avec les poussins, faute de nombre suffisant, elles s'affrontent tout de suite avant de jouer les garçons et non l'inverse comme cela a été le cas cette année. Jérôme SANCHIS trouve lui que le nombre de match disputés par les poussin(e)s (8) est trop important. Une attention particulière sera portée sur ce point l'année prochaine.
- Finales par classement : Rien de particulier à signaler. Organisation très bonne.
- Coupes départementales : Françoise NOMINE, qui a participé à l'ensemble des tours souligne une organisation conforme aux attentes des clubs. Elle revient rapidement sur un incident lors des huitièmes de finale de la Coupe de la Mirabelle à Freyming, et présente les faits à l'ensemble des membres présents. Enfin d'autres personnes soulignent que la salle de Terville, qui a accueilli les quarts de finale, était trop petite, notamment aux niveaux des allées, qui rendaient la circulation entre les tables difficile.

Rémi HOSY profite de ce point pour proposer au Comité Directeur, la mise en place d'une compétition réservée aux Poussins/Benjamins, afin de redynamiser ces deux catégories d'âge.

L'idée serait d'ouvrir celle-ci aux licenciés promotionnels et traditionnels, avec toutefois une séparation entre les deux. Les poussins et benjamins seraient également séparés, mais les tableaux seraient mixtes.

L'idée reçoit l'adhésion de tous et Françoise NOMINE demande à Rémi HOSY de préparer un document de présentation, avec l'aide de Stéphane LAMIRAND.

Il est prévu d'organiser cette compétition le 16 février, en marge des Finales par classement, qui touchent un autre public. Il faudra trouver une salle permettant d'accueillir les deux manifestations simultanément.

Point 5 : Calendrier 2019/2020

Françoise NOMINE laisse la parole à Stéphane LAMIRAND, afin de valider le calendrier général 2019/2020.

Plusieurs dates restaient à valider concernant notamment les coupes départementales, les challenges jeunes ou bien encore la matinée 4/7 ans. Est également ajouter la compétition Poussins/Benjamins, présentée quelques minutes auparavant.

Après quelques minutes d'échanges, toutes les dates sont fixées et validées.

Le calendrier sera désormais mis à jour puis diffuser aux clubs, accompagné d'un appel à candidatures pour l'organisation des différentes compétitions.

Point 6 : Règlements sportifs 2019/2020

Françoise NOMINE aborde ensuite la question des règlements sportifs pour la saison 2019/2020. Ceux-ci ont été envoyés aux membres, en amont de la réunion et aucune remarque particulière n'est formulée.

Ils sont validés à l'unanimité.

Point 7 : Statuts et Règlements

Françoise NOMINE informe les membres du Comité Directeur que la FFTT a écrit à l'ensemble des Comités Départementaux pour leur demander de mettre à jour leurs statuts et règlements, afin qu'ils soient conformes à ceux de l'instance nationale.

Un modèle type de chaque document a été transmis et ceux-ci ont été préparés par Stéphane LAMIRAND. Ils reçoivent l'approbation de tous et feront donc l'objet d'un vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

A noter que le vote par procuration ne sera plus possible et qu'il sera important d'en informer les clubs lors de la prochaine AG.

S'ouvre alors un débat sur l'obligation ou non pour les petites structures d'assister à l'AG. Devant l'impossibilité de donner procuration, certains clubs risquent de se retrouver en difficulté.

Une première proposition est faite de proposer aux clubs dont l'équipe première est en GE6 ou GE7 d'être exemptés. Cette proposition est rapidement écartée, car avec la centralisation des championnats par équipes au niveau régional, l'Assemblée Générale est le seul moment dans la saison où le CD57 a possibilité de faire passer des messages à ces clubs. Si les plus petites structures ne viennent plus à l'AG, cela risque d'isoler encore plus ces clubs.

Il est donc décidé de mettre en place l'obligation de participer pour tous les clubs mosellans, et de maintenir l'amende pour non-représentation, à hauteur de trente euros.

Point 8 : Tarifs 2019/2020

Françoise NOMINE présente les tarifs prévisionnels pour la saison 2019/2020. Comme souhaité depuis le début de l'olympiade, ceux-ci restent inchangés par rapport à la saison dernière.

Point 9 : Commission Technique

9.1 Inter-CD

Rémi HOSY revient sur les Inter-Comités, qui ont eu lieu à Charleville-Mézières les 25 et 26 mai derniers.

Si tout s'est bien passé d'un point de vue sportif, les coachs regrettent les résultats des deux équipes du CD Moselle. L'équipe termine 3^{ème}, ce qui reste un bon résultat, mais l'effectif affiché aurait dû permettre de terminer premier.

L'équipe 2 quant à elle, a fortement déçu, ne terminant qu'en 13^{ème} position.

A noter que cette année, l'équipe 2 ne comptait pas de Poussine Fille, ce qui est une première depuis plusieurs saisons.

Rémi HOSY en profite pour remercier Thierry CONSTANTIN, qui a officié en tant qu'arbitre tout le week-end. A noter également que la participation à cette compétition est en baisse avec seulement 15 équipes engagées.

Richard VIBERT profite de ce point pour interroger Rémi HOSY sur les critères de sélection pour les inter-comités. Ce dernier lui répond en lui indiquant que plusieurs éléments sont pris en compte, notamment les résultats aux Championnats de Moselle individuels et aux 3^{èmes} et 4^{èmes} tours du Critérium Fédéral, la participation au Groupe Moselle Détection, l'attitude générale sur les compétitions et l'évolution des points classements lors des derniers mois.

9.2 Section Sportive départementale.

Jérôme SANCHIS revient sur le fonctionnement de la section sportive départementale qui a ouverte cette saison. Les entraînements ont lieu 4 jours par semaine, trois fois à Metz et une fois à Maizières-lès-Metz.

La saison s'est globalement bien passée, hormis quelques problèmes d'attitude en début de saison, qui ont rapidement été réglés.

Pour la rentrée 2019/2020 nous enregistrons une seule entrée, à savoir Anthony Luder de Metz TT. Ils seront donc cinq en section sportive.

Plusieurs clubs nous ont sollicité pour que certains de leurs joueurs qui ne souhaitent pas ou ne pouvaient pas rentrer en section cette année viennent participer aux séances du mercredi à Maizières. Cela a été accepté par les entraîneurs et un point sera fait en début de saison prochaine.

Françoise NOMINE présente ensuite un devis relatif à l'intégration d'une préparatrice physique au sein de la section sportive. Il s'agit de Julie BERNARDIN qui travaille déjà avec le centre d'entraînement de Metz TT et dont le travail est reconnu. La parole est laissée à Jérôme SANCHIS qui explique pourquoi les entraîneurs souhaitent que la préparation physique soit intégrée aux séances des jeunes joueurs. Après détail des missions de Julie BERNARDIN, l'ensemble des membres présents donne son accord.

Enfin Stéphane LAMIRAND souhaite faire valider le montant de la participation à la section sportive. Pour rappel il s'élevait cette année à 500 euros, avec 300 euros à la charge du CD et 200 euros à la charge des parents.

Suite à la décision d'augmenter le coût global à 600 euros, il est décidé à l'unanimité de fixer la participation des parents à 300 euros, ce qui reste une somme très raisonnable au regard de l'investissement du CD et des clubs de Metz et Maizières pour l'encadrement et la mise en place de ces séances.

9.3 Groupe Moselle Détection

Rémi HOSY revient sur le fonctionnement du Groupe Moselle Détection. Il souligne la forte présence tout au long de l'année avec quasiment à chaque fois plus d'une douzaine de joueurs venus de clubs de toute la Moselle.

L'objectif de cette structure est pleinement rempli pour une première saison, même si Jérôme SANCHIS regrette qu'aucun entraîneur n'ait donné suite à ces différents mails qui auraient pu permettre une plus grande transversalité entre le travail effectué en club et celui réalisé au GMD.

Sur proposition de Françoise NOMINE cela devra apparaître dans la convention qui sera signée par chaque joueur et entraîneur la saison prochaine.

Jérôme SANCHIS fait également part du manque d'encadrement sur certaines séances, notamment depuis la création du créneau Sport Partagé. Si on veut garder un niveau d'encadrement de qualité, il faut réfléchir à l'intégration d'un ou deux techniciens supplémentaires. Là encore Françoise NOMINE intervient et informe qu'une discussion aura lieu à ce sujet et notamment de la mise à disposition plus fréquente d'entraîneurs de Metz TT, comme convenu initialement.

Enfin Jérôme SANCHIS informe que Cyril MAHIEU, responsable de la détection au niveau régional a sollicité le CD57 pour mettre en place un stage détection régional en marge des séances du GMD qui auront lieu fin octobre 2019. Cette association semble une excellente idée et reçoit la validation de tous les membres.

9.4 Challenges jeunes départementaux

Richard VIBERT souhaite intervenir au sujet des Challenges jeunes départementaux. Il aimerait savoir s'il est possible d'intégrer un aspect compétitif via un classement individuel et des échanges de points, car plusieurs jeunes de son club en ont fait la demande.

Françoise NOMINE et Christophe PORTE rappellent que la formule mise en place depuis deux saisons à justement pour but de supprimer l'aspect compétitif afin d'attirer les débutants et de leur donner envie de s'orienter ensuite vers la compétition. Le contrat semble donc totalement rempli, mais aucun changement ne doit être apporté à la formule en cours. C'est aux clubs de faire passer ces jeunes vers les compétitions fédérales et d'en engager des nouveaux sur les challenges départementaux la saison prochaine.

Richard VIBERT comprend parfaitement ces explications et remercie Françoise NOMINE et Christophe PORTE pour celles-ci.

Point 10 : Commission Développement

10.1. Label Développement

Stéphane LAMIRAND revient sur le lancement récent du Label Développement. Le dispositif reste inchangé par rapport à la saison dernière, hormis quelques critères. Le dossier reste très succinct à compléter et la date limite a été fixée au 12 août prochain.

Françoise NOMINE demande à ce que tous les clubs représentés au Comité Directeur dépose un dossier.

10.2. Actions Développement

Christophe PORTE informe les membres présents que dans le cadre de la convention développement établie avec la Ligue du Grand Est, un bilan complet des actions de la saison écoulée a été rédigée par Stéphane LAMIRAND et adressé à Bernard SIMONIN et Philippe BOLMONT. Ce document sera envoyé à l'ensemble des membres du Comité Directeur pour information. Il reprend les actions menées sur les quatres axes suivants :

- Continuer à développer les nouvelles pratiques
- Inciter de nouveaux publics à la pratique compétitive
- Communiquer et promouvoir le tennis de table à travers des évènements
- Accompagner et valoriser les dirigeants de club

Christophe PORTE fait part de son regret quant à l'annulation de l'Open de Moselle d'Ultimate Ping, de la Matinée des 4/7 ans et de la non-organisation d'une journée féminine. Il se félicite cependant de la très bonne soirée Dark Ping à Maizières-lès-Metz et de la signature de la convention CD57TT/CD57 Handisport/CD57 Sport Adapté. Cette démarche « Sport Partagé » a eu un écho au-delà de la sphère pongiste et est citée en exemple lors de nombreux rendez-vous institutionnels.

10.3. Journées de promotion

Christophe PORTE fait ensuite un état des lieux des journées promotions, passées et à venir :

- Mercredi 19 juin : participation à la Journée Olympique organisée par l'UNSS à Forbach. C'est le club de l'US Forbach qui a répondu positivement à notre appel et qui a permis la présence du Tennis de Table.
- Vendredi 28 juin : participation, pour la troisième année consécutive, au festival Sur la Remorque du Pat. Dans le cadre de la journée des enfants, le CD57TT a mis en place un stand Tennis de Table, avec quatre ateliers différents. Près de 500 enfants étaient présents sur place (1500 étaient attendus mais beaucoup d'annulations à cause de la canicule) et quasiment la totalité d'entre eux a pu découvrir ou redécouvrir le tennis de table. Un mail à l'attention des professeurs sera envoyé dans les prochaines semaines, afin de faire le suivi de cette animation et éventuellement transformer celle-ci en intervention plus régulière dans les écoles.
- La prochaine édition du Waly'Ping aura lieu le dimanche 25 août. L'organisation habituelle est reconduite et une quinzaine de bénévoles seront nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette journée.
- La prochaine édition de la Fête du Sport, aura lieu à Metz les 28 et 29 septembre. Comme l'année dernière, le Tennis de Table bénéficiera d'un stand dans la salle spécifique de Metz TT. Des bénévoles seront là encore les bienvenus. A noter que pour cette édition 2019, le CDOS57 souhaite mettre en place une session nocturne le samedi soir et le tennis de table s'est positionné pour mettre en avant son activité Dark Ping. En attente de retour à ce niveau-là, mais nous avons une bonne carte à jouer pour faire parler de notre discipline.

10.4. BPJEPS

Christophe PORTE revient ensuite sur le mail envoyé à tous concernant la 2^{ème} promotion BPJEPS qui sera ouverte à Nancy à la rentrée prochaine. Il revient sur l'intérêt du dispositif et la possibilité pour le CD57 de se positionner en tant que structure d'accueil d'un jeune en apprentissage. Des aides sont possibles et permettraient de faire baisser fortement le coût de la formation pour notre structure.

Reste donc à trouver un candidat, mais Christophe PORTE va faire remonter l'engagement du CD57 auprès de la LGETT.

A noter qu'un candidat, en provenance d'Illange s'est positionné pour passer les tests d'entrée en BPJEPS. Christophe PORTE ne connaissant pas les motivations de ce dernier a proposé de le contacter pour échanger avec

lui et voir si son profil pourrait convenir aux missions du CD57. Le cas échéant il faudra encore trouver un tuteur qui est forcément un technicien.

Point 11 : Assemblée Générale 2019

Françoise NOMINE informe que trois clubs ont déposé une candidature pour organiser l'Assemblée Générale 2019 : Manom, Terville et Rémilly.

Afin de conserver une certaine rotation géographique et la dernière AG ayant eu lieu à Sainte-Marie aux Chênes, elle propose que la prochaine ait lieu à Rémilly.

A l'unanimité cette proposition est acceptée.

Point 12 : Divers

Françoise NOMINE évoque la distinction « Sportif de l'année » remise chaque saison lors de l'Assemblée Générale. Elle demande aux membres du Comité Directeur s'ils ont des propositions à faire. Après un rapide tour de table, c'est Alan PAPIRER qui est retenu pour la distinction 2019. Son prix lui sera remis lors de la prochaine Assemblée Générale.

Françoise NOMINE revient ensuite sur la soirée « Terre de Jeux » organisée par le Conseil Départemental de la Moselle qui marquait le dépôt d'une demande de labellisation afin de faire du département de la Moselle un territoire en lien étroit avec les JO Paris 2024. L'idée serait notamment d'accueillir des délégations en amont de l'évènement. Le CD57 s'est bien évidemment positionné tout comme les clubs de Metz TT et de Maizières-lès-Metz TT.

Stéphane LAMIRAND informe d'une prise de contact avec l'Education Nationale afin de mettre en place un projet avec le monde scolaire. Seront également associés l'USEP et le Conseil Départementale. Une première réunion il y a quelques semaines devrait permettre la signature d'une convention à la rentrée prochaine. L'objectif sera de mettre en place une formation d'enseignants ainsi que d'organiser une rencontre inter-écoles. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

Françoise NOMINE fait ensuite part du projet du Conseil Départemental d'utiliser les bâtiments de l'ancien Lycée de Verny pour en faire un grand pôle sportif. Celui-ci accueillerait les services des sports du Conseil Départemental mais également tous les comités départementaux qui le souhaiteraient, sous la forme d'une Maison des Sports.

Le Comité Départemental, à l'unanimité, est bien évidemment favorable à un déménagement du siège.

Un courrier, de positionnement, sera adressé à Patrick WEITEN afin que le tennis de table soit intégré dans le projet.

Pour conclure, Stéphane LAMIRAND revient sur sa rencontre avec le nouveau Président de Metz TT, Patrick MONNIER. Cet échange très positif a permis de présenter le fonctionnement du CD57 mais aussi de connaître les projets du club messin pour les prochaines années. Patrick MONNIER a notamment soumis deux demandes :

- La première consiste en l'organisation d'un concours en direction des clubs mosellans, afin de les inciter à venir assister à un maximum de rencontres des équipes de Pro Féminine et Pro B messieurs, ainsi que de Coupe d'Europe. Ce concours sera organisé par le CD57 dès la rentrée prochaine.
- La deuxième concerne la section sportive départementale et aurait pour but de libérer Gérald DIDIER d'une de ses trois séances, afin qu'il puisse accentuer son travail sur les jeunes du club de Metz TT. Sur le principe le Comité Directeur est d'accord, mais il faudra trouver un remplaçant. Jérôme SANCHIS doit voir si son emploi du temps lui permettra de prendre cette séance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 21h55.